

**ASSOCIATION CANADIENNE
DE SÉCURITÉ AGRICOLE**

**États financiers non consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2022**

ASSOCIATION CANADIENNE DE SÉCURITÉ AGRICOLE

États financiers non consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2
États financiers non consolidés	
État de la situation financière	4
État de l'évolution des actifs nets	5
État des résultats	6
État des flux de trésoreries	7
Notes afférentes aux états financiers	8

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de l'Association canadienne de sécurité agricole,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association canadienne de sécurité agricole (l'« Organisation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022, ainsi que les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisation au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport annuel, lequel est censé être mis à notre disposition après la date du rapport de l'auditeur.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations lorsqu'elles seront mises à notre disposition et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lecture du rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ce rapport, nous serons tenus de signaler le problème aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité de l'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisation.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisation à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Winnipeg (Manitoba)

22 Septembre 2022

MNP LLP

Comptables professionnels agréés

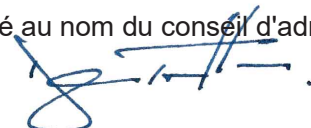
ASSOCIATION CANADIENNE DE SÉCURITÉ AGRICOLE
État non consolidé de la situation financière

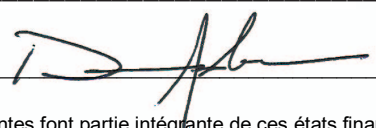
Au 31 mars	2022	2021
	\$	\$
Actifs		
Actifs à court terme		
Encaisse	241 421	205 070
Octrois et comptes à recevoir	354 887	473 071
Charges payées d'avance	49 778	6 965
Inventaires	22 675	5 902
	668 761	691 008
Immobilisations (note 4)	71 058	126 464
	739 819	817 472

Passifs et actifs nets

Passifs à court terme		
Comptes à payer et dépenses courues	118 465	39 274
Revenus reportés (note 5)	177 515	163 043
	285 980	202 317
Prêt de Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	40 000	30 000
	325,980	232 317
Engagements		
Actifs nets		
Investis en immobilisations	71 068	126 467
Affectés à l'interne pour éventualités	-	-
Non affectés	342 781	458 688
	413 839	585 155
	739 819	817 472

Approuvé au nom du conseil d'administration :


 _____ présidente


 _____ trésorier

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers non consolidés.

ASSOCIATION CANADIENNE DE SÉCURITÉ AGRICOLE
État non consolidé de l'évolution des actifs nets

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	Investis en immobilisations	Non affectés	Total 2022	Total 2021
	\$	\$	\$	\$
Solde, au début de l'exercice	126 464	458 691	585,155	488 791
Excédent (déficit) des revenus sur les dépenses pour l'exercice	-	(171 316)	(171,316)	96 364
Amortissement d'immobilisations	(92 718)	92,718	-	-
Transfert interfonds				
Achat d'immobilisations	39,017	(39,017)	-	-
Transfert interfonds				
Cession d'immobilisations	(1,705)	1,705	-	-
Solde, à la fin de l'exercice	71 058	342 781	413 839	585 155

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers non consolidés.

ASSOCIATION CANADIENNE DE SÉCURITÉ AGRICOLE

État non consolidé des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2022	2021
	\$	\$
Revenus		
Conférence	1 380	-
Cotisations	9 367	13 933
Formation, frais de licence et autres	14 611	29 800
Horaires de bureau FCC	3 669	1 836
Intérêts	1 100	1 604
Partenariats et commandites	358 899	360 557
Subventions		
Agriculture et-Agroalimentaire Canada	503 047	482 395
Autres subventions	10,000	10 000
	1 001 528	900 125
Dépenses		
Administration	36 640	21 500
Amortissement	92 718	91 537
Communication	78 469	68 394
Coût des marchandises vendues	43 362	1 662
Déplacements et conférence	21 349	6 488
Équipements de bureau et entretien	23 066	32 669
Frais professionnels	71 380	73 703
Location	49 563	49 977
Matériel promotionnel	15 848	28 248
Salaires et avantages sociaux	409 142	249 405
Services de consultants	281 322	145 949
Subventions pour assistance	55 890	37 036
	1 171 749	806 568
Excédent des revenus sur les dépenses pour l'exercice avant autres éléments	(170 221)	93 557
Autres éléments – Gain (pertes) d'échanges	(1 095)	2 807
Excédent des revenus sur les dépenses pour l'exercice	(171 316)	96 364

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers non consolidés.

ASSOCIATION CANADIENNE DE SÉCURITÉ AGRICOLE
État non consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2022	2021
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Excédent (déficit) des revenus sur les dépenses pour l'exercice	(171 316)	96 364
Ajustements pour éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	92 718	91 537
Remise de prêt de Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	(10 000)	(10 000)
	(88 598)	177
Variation des éléments hors liquidités du fonds de roulement		
Octrois et comptes à recevoir	118 184	(248 006)
Inventaires	(16 773)	(968)
Charges payées d'avance	(42 813)	4 554
Comptes à payer et dépenses courues	79 191	(46 756)
Revenus reportés	4 472	32 679
	53 663	(80 614)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Prêt de Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	20 000	40 000
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Achat d'immobilisations	(37 312)	(5 111)
Cession d'immobilisations	1 705	-
	(37 312)	(5 111)
Augmentation (diminution) nette d'encaisse pour l'exercice	36 351	(45 725)
Encaisse, au début de l'exercice	205 070	250 795
Encaisse, à la fin de l'exercice	241 421	205 070

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers non consolidés.

ASSOCIATION CANADIENNE DE SÉCURITÉ AGRICOLE

Notes afférentes aux états financiers non consolidé

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

1. Nature de l'organisation

L'Association canadienne de sécurité agricole (« l'Organisation ») est un organisme national consacré à l'amélioration de la santé et sécurité des agriculteurs et de leurs familles et leurs travailleurs. L'Association travaille en collaboration avec des spécialistes de la sécurité et santé agricoles et des agriculteurs dans toutes les provinces et tous les territoires pour la promotion de la santé et sécurité dans les fermes et les ranchs canadiennes.

L'Association a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés* en 1995. L'Association est une organisation sans but lucratif et est exempte d'impôt sur le revenu en vertu de l'article 149(l) de la *Loi de l'impôt sur le revenu, Canada*.

2. Sommaire des principales méthodes comptables

a) Méthodes comptables

Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada.

b) Méthodes comptables pour entités contrôlées

L'Association n'a pas consolidé les états financiers de l'entité à but non lucratif contrôlée, FarmSafe Foundation / Fondation Sécuriforme (la « Fondation »). Les états financiers résumés de l'entité contrôlée sont présentés à la note 8.

c) Constatations des revenus

L'Association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les revenus affectés sont constatés à titre de revenus de l'exercice où sont engagées les dépenses connexes. Les revenus non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

e) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de leur acquisition ou de leur émission. Au cours des périodes ultérieures, les instruments de capitaux propres négociés sur un marché actif sont comptabilisés à leur juste valeur, tout gain ou toute pertes non réalisées étant comptabilisé dans l'état des résultats. Tous les autres instruments financiers sont comptabilisés au coût ou au coût après amortissement diminué des pertes de valeur, le cas échéant. Les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation lorsque les changements de situation indiquent que l'actif pourrait s'être déprécié. Les coûts de transaction attribuables à l'acquisition, à la sortie ou à l'émission des instruments financiers sont passés en charges dans le cas des éléments qui sont réévalués à la juste valeur à la date de chaque état de la situation financière et ils sont imputés aux instruments financiers dans le cas de ceux qui sont évalués au coût après amortissement.

ASSOCIATION CANADIENNE DE SÉCURITÉ AGRICOLE

Notes afférentes aux états financiers non consolidé

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

2. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

f) Encaisse

L'encaisse inclut les balances dans les banques.

g) Inventaire

L'inventaire détenu aux fins de revente est comptabilisé au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé comme le prix de vente moins le taux de marge moyen. L'inventaire retenu pour la promotion est comptabilisé au plus faible du coût et du coût de remplacement.

g) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé en fonction de la durée de vie utile estimative de l'actif selon les taux suivants :

Mobilier et matériel de bureau	3 ans méthode linéaire
Matériel de formation	30% méthode linéaire
Équipement informatique	20% méthode dégressive
Améliorations locatives	20% méthode dégressive

h) Emploi des estimations

La préparation des états financiers, selon les normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada, exige de la direction qu'elle établisse des estimations et formule des hypothèses à l'égard des montants d'actif et de passif portés à l'état non consolidé de la situation financière non consolidé ainsi que des montants de revenus et de dépenses imputées au cours de l'exercice couvert par les états financiers non consolidés.

L'amortissement est calculé en fonction de la durée de vie estimés.

Les résultats réels pourraient différer des meilleures estimations de la direction si des informations supplémentaires sont disponibles à l'avenir.

i) L'aide gouvernementale

L'aide gouvernementale comprend tous les fonds reçus des gouvernements fédéral et provincial. L'Organisation reconnaît l'aide gouvernementale reçue comme revenu gagné au cours de la période pour laquelle toutes les obligations liées à l'aide ont été satisfaites.

3. Marge de crédit

L'Organisation a une marge de crédit de 100 000 \$ qui porte intérêt au taux préférentiel majoré plus 3,00 % avec un taux effectif de 5,45 % au 31 mars 2022 et 5,45% au 31 mars 2021. La marge de crédit est garantie par un contrat général de sûreté offrant une charge prioritaire, fixe et flottante sur tous les actifs de l'Organisation.

ASSOCIATION CANADIENNE DE SÉCURITÉ AGRICOLE Notes
afférentes aux états financiers non consolidé

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

4. Immobilisations

	2022		2021	
	Amortissement		Amortissement	
	Coût	cumulé	Coût	cumulé
	\$	\$	\$	\$
Mobiliers et matériel de bureau	51 758	43 225	49 706	41 563
Matériel de formation	526 049	481 577	506 872	393 374
Équipement informatique	22 760	19 850	36 920	32 097
Améliorations locatives	16 937	1 694	-	-
	617 504	546 446	593 498	467 034
Coût moins amortissement cumulé		71 058		126 464

Le matériel de formation comprend 47 089 \$ (29 466 \$ en 2021) d'équipements destinés à la location.

5. Revenus reportés

	2022			
	Solde, au début de l'exercice	Reçu au cours de l'exercice	Constaté au cours de l'exercice	Solde, à la fin de l'exercice
	\$	\$	\$	\$
AgriRetour	73 239	48 000	(56 764)	64 474
Autres	1 575	40 558	(36 575)	5 558
Financement Agricole Canada fonds reportés affectés	28 000	50 000	(40 500)	37 500
Surveillance des blessures dans le secteur agricole au Canada	9 232	-	-	9 232
Programme de sécurité avec les grains	34 997	147 000	(135 247)	46 750
Programme de sécurité avec les grains–tubes de sauvetage	16 000	85 000	(97 000)	4 000
	163 043	370 558	(366 087)	167 515

ASSOCIATION CANADIENNE DE SÉCURITÉ AGRICOLE Notes
afférentes aux états financiers non consolidé

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

5. Revenus reportés (suite)

	2021			
	Solde, au début de l'exercice	Reçu au cours de l'exercice	Constaté au cours de l'exercice	Solde, à la fin de l'exercice
	\$	\$	\$	\$
AgriRetour	35 075	40 000	(1 836)	73 239
Autres	2 310	1 575	(2 310)	1 575
Corteva Ag fonds sécuritaire du jour	5 747	-	(5 747)	-
Financement Agricole Canada	-	50 000	(26 861)	28 000
Surveillance des blessures dans le secteur agricole au Canada	9 232	-	-	9 232
Programme de sécurité avec les grains	78 000	172 000	(512 003)	34 997
Programme de sécurité avec les grains–tubes de sauvetage	-	60 000	(44 000)	16 000
	130 364	323 575	(290 896)	163 043

6. Prêt de Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes

Le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) a été mis en place par le gouvernement fédéral pour aider les entreprises touchées par la COVID-19, avec des dépenses non remboursables comme le loyer, les services publics, l'assurance, la masse salariale et les impôts fonciers. Les entreprises peuvent obtenir des prêts sans intérêt pouvant atteindre 60 000 \$ et obtenir une remise de 20 000 \$ si le prêt est remboursé d'ici le 31 décembre 2023. L'Organisation a reçu un prêt de 40 000 \$ dans le cadre du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes et a comptabilisé la partie du prêt pouvant être remise de 10 000 \$ comme autre revenu. L'Organisation a reçu un additionnel \$20,000 pour l'année fiscale 2022 et a comptabilisé \$10,000 comme revenue non-remboursable.

ASSOCIATION CANADIENNE DE SÉCURITÉ AGRICOLE Notes afférentes aux états financiers non consolidé

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

7. Engagements

L'Organisation s'est engagée dans plusieurs contrats de locations où les paiements minimums sont estimés ci-dessous :

2023	13 800
2024	14 200
2025	14 900
2026	14 900
2027	7 500
Total	65 300

8. Entité contrôlée et transactions entre apparentés

L'Association a établi le SafeFarm Foundation / Fondation Sécuriferme (« Fondation »), un organisme de bienfaisance enregistré en soutenant l'éducation et la formation en matière de sécurité à la ferme. L'Association contrôle la Fondation car les trois administrateurs de la Fondation sont le président, le président sortant et le directeur exécutif de l'Association.

ASSOCIATION CANADIENNE DE SÉCURITÉ AGRICOLE

Notes afférentes aux états financiers non consolidé

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

8. Entité contrôlée et transactions entre apparentés (suite)

Les états financiers de la Fondation n'ont pas été consolidés avec les états financiers de l'Association. Les états financiers de la Fondation sont disponibles sur demande. Les résumés financiers de la Fondation aux 31 mars 2022 et le 31 mars 2021 sont comme suit :

État de la situation financière

	2022	2021
	\$	\$
Total de l'actif	86 446	70 125
Total de passifs	65 121	64 721
Actif net total	21 325	5 404
	70 125	70 125

Résultats d'exploitation

Total des revenus	84	84
Total des dépenses	100	100
Excédent des revenus sur les dépenses pour l'exercice	15 921	(16)

État des flux de trésorerie

Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	399	(3 638)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement et d'investissement	-	-
Augmentation nette d'encaisse	399	(3 638)

ASSOCIATION CANADIENNE DE SÉCURITÉ AGRICOLE

Notes afférentes aux états financiers non consolidé

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

9. Gestion des risques liés aux instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers de l'Organisation l'exposent à divers risques dans le cours normal de ses activités. Au chapitre de la gestion des risques, l'Organisation s'est donnée pour objectif de maximiser son profil risque rendement, à l'intérieur des limites établies, en appliquant des stratégies, des politiques et des procédures de gestion et de contrôle intégrés du risque à l'ensemble de ses activités.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que l'Association subisse des pertes en raison de l'incapacité de ses débiteurs de remplir leurs obligations contractuelles. Les instruments financiers susceptibles d'exposer l'Association à de fortes concentrations de risques de crédit sont principalement l'encaisse, et les octrois et comptes à recevoir. Toutefois, l'Association n'est pas exposée au risque de crédit important puisque les octrois à recevoir sont principalement des agences gouvernementales avec lesquelles des accords sont en place, et les comptes à recevoir sont normalement perçus en temps opportun.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Association ne soit pas en mesure de remplir ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. L'Association maintient son fonds de roulement à un niveau convenable qui lui permet de remplir toutes ses obligations en temps opportun, et a accès à un financement temporaire avec ses marges de crédit autorisées.

10. Dépendance économique

L'Association est économiquement dépendante du financement d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et d'autres organismes pour poursuivre son exploitation.

11. Subvention salariale d'urgence du Canada

Au cours de l'année, l'Organisation s'est qualifiée pour recevoir 26 614 \$ (234 589 \$) en 2021) de la Subvention salariale d'urgence du Canada du gouvernement dans le cadre du Plan d'intervention économique du Canada dans le cadre de la COVID-19 afin de soutenir les Canadiens et de protéger les emplois pendant la pandémie mondiale de COVID-19. Ce montant a été reflété dans les présents états financiers à l'intérieur des charges salariales.

12. Subvention d'urgence du Canada pour le loyer

Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu du gouvernement du Canada une subvention d'urgence au loyer de 3 879 \$ pour couvrir une partie de ses frais de location commerciale ou de propriété. Au 31 mars 2021, il y a eu 18 257 \$ en comptes débiteurs liés à la subvention au loyer.

ASSOCIATION CANADIENNE DE SÉCURITÉ AGRICOLE

Notes afférentes aux états financiers non consolidé

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

12. Événement

L'écllosion du nouveau virus de coronavirus, spécifiquement identifiée comme étant la « COVID-19 », a entraîné une crise sanitaire généralisée qui a touché les économies mondiale et locale, qui a résulté dans un ralentissement économique. L'Organisation a cessé ses activités pendant trois mois de l'exercice 2020 à la suite de fermetures imposées par le gouvernement provincial. L'Organisation reconnaît que la perte de frais fait partie de sa principale source de revenus. La durée et l'incidence de l'écllosion de COVID-19 sont inconnues pour le moment et il n'est pas possible d'estimer de façon fiable la durée et la gravité de ces événements, ainsi que l'incidence sur les résultats financiers et la situation de l'Organisation.

